0.a. Objectif

Objectif 9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

0.b. Cible

Cible 9.3: Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés

0.c. Indicateur

Indicateur 9.3.2: Proportion des petites entreprises industrielles ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit

0.e. Mise à jour des métadonnées

2022-03-31

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Informations institutionnelles

Organisation(s):

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

2.a. Définition et concepts

Concepts et définitions

Définition: [1]

Petites entreprises industrielles , dans le cadre des ODD également appelées " **petites industries** ", définies ici aux fins de la collecte et de la compilation de données statistiques. à des unités statistiques, généralement des entreprises, engagées dans la production de biens et de services destinés au marché en dessous d'une classe de taille désignée.

Cet indicateur montre le nombre de " petites industries " disposant d'une ligne de crédit active ou d'un prêt d'une institution financière au cours de l'année de référence, en pourcentage par rapport au nombre total de ces entreprises.

Concepts:

Les recommandations internationales pour les statistiques industrielles 2008 (IRIS 2008) (Nations Unies, 2011) définissent une **entreprise** comme la plus petite unité juridique qui constitue une unité organisationnelle produisant des biens ou des services. L'entreprise est l'unité statistique de base dans laquelle toutes les informations relatives à ses activités et transactions de production, y compris les comptes financiers et de bilan, sont conservées. Il est également utilisé pour la classification des secteurs institutionnels dans le Système de comptabilité nationale de 2008.

Un **établissement** est défini comme une entreprise ou une partie d'entreprise qui est située dans un seul endroit et dans laquelle une seule activité productive est exercée ou dans laquelle l'activité productive principale représente la majeure partie la valeur ajoutée. Un établissement peut idéalement être défini comme une unité économique qui exerce, sous un contrôle ou une propriété unique, c'est-à-dire sous une seule entité juridique, dans un, ou principalement un, type d'activité économique dans un seul lieu physique. Les mines, les usines et les ateliers en sont des exemples. Ce concept idéal d'établissement est applicable à de nombreuses situations rencontrées dans les enquêtes industrielles, en particulier dans le secteur manufacturier.

Bien que la définition d'un établissement permette la possibilité qu'une ou plusieurs activités secondaires y soient exercées, leur ampleur devrait être faible par rapport à celle de l'activité principale. Si une activité secondaire au sein d'un établissement est aussi importante, ou presque aussi importante, que l'activité principale, alors l'unité ressemble plus à une unité locale. Il devrait être subdivisé de manière à ce que l'activité secondaire soit considérée comme exercée dans un établissement distinct de l'établissement dans lequel l'activité principale a lieu.

Dans le cas de la plupart des **petites entreprises** , l'entreprise et l'établissement seront identiques. Certaines entreprises sont grandes et complexes avec différents types d'activités économiques menées à différents endroits. Ces entreprises devraient être décomposées en un ou plusieurs établissements, à condition que des unités de production plus petites et plus homogènes puissent être identifiées pour lesquelles des données de production peuvent être établies de manière significative.

Telle qu'introduite dans IRIS 2008 (Nations Unies, 2011), une **activité économique** s'entend comme faisant référence à un processus, c'est-à-dire à la combinaison d'actions menées par une certaine entité qui utilise travail, capital, biens et services pour produire des produits spécifiques (biens et services). En général, les statistiques industrielles reflètent les caractéristiques et les activités économiques des unités engagées dans une catégorie d'activités industrielles qui sont définies selon la Classification internationale type par industrie de toutes les activités économiques, révision 4 (CITI Rév.4) (Nations Unies, 2008) ou Classification internationale type par industrie de toutes les activités économiques, révision 3.1 (CITI Rév. 3) (Nations Unies, 2002).

Le nombre total de personnes occupées est défini comme le nombre total de personnes qui travaillent dans ou pour l'unité statistique, à temps plein ou à temps partiel, y compris:

- Propriétaires actifs
- Partenaires commerciaux actifs
- Travailleurs familiaux non rémunérés
- Employés rémunérés (pour plus de détails, voir Nations Unies, 2011).

La taille d'une unité statistique basée sur l'emploi devrait être définie principalement en fonction du nombre moyen de personnes employées dans cette unité pendant la période de référence. Si le nombre moyen de personnes occupées n'est pas disponible, le nombre total de personnes employées au cours d'une même période peut être utilisé comme critère de taille. La classification par taille devrait

comprendre les catégories suivantes du nombre moyen de personnes employées: 1 à 9, 10 à 19, 20 à 49, 50 à 249, 250 et plus. Cela devrait être considéré comme une division minimale de la gamme globale; des classifications plus détaillées, le cas échéant, devraient être élaborées dans ce cadre.

Un **prêt** est un instrument financier qui est créé lorsqu'un créancier prête des fonds directement à un débiteur et reçoit un document non négociable comme preuve de l'actif. Cette catégorie comprend les découverts, les prêts hypothécaires, les prêts pour financer le crédit commercial et les avances, les accords de pension, les actifs et passifs financiers créés par des contrats de location-financement et les créances ou engagements envers le Fonds monétaire international (FMI) sous forme de prêts. Les crédits commerciaux et avances et autres comptes créditeurs / débiteurs ne sont pas des prêts. Les prêts devenus négociables sur les marchés secondaires doivent être reclassés en titres de créance. Cependant, s'il n'est négocié qu'occasionnellement, le prêt n'est pas reclassé dans les titres de créance (FMI, 2011).

Les marges de crédit et les engagements de prêt garantissent que les fonds non utilisés seront disponibles à l'avenir, mais aucun passif / actif financier n'existera tant que ces fonds ne seront pas effectivement fournis. Les lignes de crédit non tirées et les engagements de prêts non décaissés sont des engagements conditionnels des institutions émettrices — généralement, des banques (FMI, 2011). Un prêt ou une ligne de crédit se réfère uniquement aux institutions financières réglementées.

1 Certains textes sur les concepts et la définition peuvent être identiques aux métadonnées soumises pour les indicateurs
9.3. 1. <u>↑</u>

2.b. Unité de mesure

Pourcentage (%)

3.a. Sources de données

Sources de données

Description:

Les données ont été recueillies à partir des enquêtes sur les entreprises de la Banque Mondiale dans le cadre d'une étude pilote sur cet indicateur, mais la source de données préférable est les bureaux statistiques nationaux.

3.b. Méthode de collecte des données

Processus de collecte:

L'une des principales sources de données pour cet indicateur actuellement disponible est l'Enquête sur les entreprises menée par la Banque mondiale qui couvre le secteur formel et ne contient des données pour les petites et moyennes entreprises que (avec 5 employés ou plus). Dans certains pays, d'autres enquêtes, y compris des enquêtes informelles auprès d'entreprises non enregistrées et/ou des micro-

Page: 3 of 7

enquêtes pour les entreprises enregistrées de moins de cinq employés, sont menées et disponibles au niveau national.

L'enquête sur les entreprises est basée sur un échantillon représentatif d'entreprises gérées par le secteur privé. Les enquêtes couvrent un large éventail de sujets liés à l'environnement des affaires, y compris l'accès au financement, à la corruption, aux infrastructures, à la criminalité, à la concurrence et aux mesures du rendement. Depuis 2002, la Banque mondiale a recueilli ces données lors d'entretiens en personne avec des cadres supérieurs et des propriétaires d'entreprises dans plus de 130 000 entreprises dans 135 économies.

Les enquêtes ont été menées depuis 2002 par différentes unités de la Banque mondiale. Depuis 2005-2006, la plupart des efforts de collecte de données ont été centralisés au sein de l'Unité d'analyse d'entreprise. Les données de 2006 sont comparables d'un pays à l'autre. Les ensembles de données brutes de chaque pays, les ensembles de données agrégés (entre les pays et les années), les ensembles de données de panel et toute la documentation pertinente de l'enquête sont accessibles au public sur le site Web des enquêtes auprès des entreprises.

L'indicateur utilise une formule de pourcentage pondérée simple, où les poids sont les poids d'échantillonnage. Les strates des enquêtes auprès des entreprises sont la taille de l'entreprise, le secteur des affaires et la région géographique d'un pays. Les enquêtes auprès des entreprises fournissent des indicateurs couvrant les activités manufacturières et de services. La proportion de "petites industries" avec un prêt ou une marge de crédit pour la fabrication seulement peut être extraite des microdonnées.

Les entreprises sont classées comme petites, moyennes ou grandes en fonction du nombre d'employés comme suit :

Taille de l'entreprise	Nombre d'employés
Petit	5 à 19
Moyen	20 à 99
Grand	plus de 99

L'enquête définit également une entreprise dont la propriété est féminine comme une entreprise ayant au moins une femme propriétaire, et la gestion par les femmes se mesure à la question de savoir si le cadre supérieur est une femme.

3.e. Fournisseurs de données

Fournisseurs de données

3.f. Compilateurs des données

Compilateurs de données

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

4.a. Justification

Justification:

Les entreprises industrielles sont classées comme petites par rapport aux grandes ou moyennes entreprises en raison de leur nature distincte d'organisation économique, de leur capacité de production, de leur échelle d'investissement et d'autres caractéristiques économiques. "Les petites industries" peuvent être gérées avec une petite quantité de capital, une main-d'œuvre relativement peu qualifiée et en utilisant des matériaux locaux. Malgré leur faible contribution à la production industrielle totale, leur rôle dans la création d'emplois, en particulier dans les pays en développement, est reconnu comme important lorsque la marge d'absorption de la main-d'œuvre excédentaire des secteurs traditionnels tels que l'agriculture ou la pêche est très élevée. "Les petites industries" sont capables de répondre à la demande intérieure de biens de consommation de base tels que la nourriture, les vêtements, les meubles, etc.

Ainsi", les petites industries" jouent un rôle important dans l'économie. Toutefois, l'accès aux services financiers est assez limité, en particulier dans les pays en développement. Afin d'améliorer les compétences des travailleurs et la technologie pour la production, les petites entreprises industrielles ont besoin d'un soutien financier sous forme de prêt préférentiel, de crédit, etc. Cet indicateur montre à quel point les institutions financières servent largement les petites industries "". Avec l'indicateur ODD 9.3.1, cet indicateur reflète le message principal de l'objectif 9.3 qui favorise l'accès des petites industries "" aux services financiers.

4.b. Commentaires et limites

Commentaires et limitations:

La principale limitation des données nationales existantes est la variation des classes de taille par pays, ce qui indique que les données sont obtenues auprès de différentes populations cibles. Les données d'un pays ne sont pas comparables à celles d'un autre.

La définition de la classe de taille dans de nombreux pays est liée au cadre juridique et politique du pays. Elle a des répercussions sur la procédure d'enregistrement, la fiscalité et les différentes dérogations visant à promouvoir "les petites industries". Par conséquent, les pays peuvent s'entendre sur une classe de taille commune à des fins de compilation. Dans ce contexte, l'ONUDI propose que tous les pays compilent les données par une classe de taille de "petites industries" comme pour moins de 20 personnes employées. À partir de ces données, on pourrait tirer au total des données comparables à l'échelle internationale sur la part des "petites industries".

4.c. Méthode de calcul

Méthodologie

Méthode de calcul:

La proportion de "petites industries" avec un prêt ou une marge de crédit est calculée comme le nombre de "petites industries" avec une marge de crédit active ou un prêt d'une institution financière au cours de l'année de référence en pourcentage du nombre total de ces entreprises:

(le nombre "petites industries" avec prêt ou marge de crédit/nombre total de "petites industries") * 100

L'indicateur est calculé comme une part des petites entreprises manufacturières ayant un prêt ou une marge de crédit dans le nombre total de petites entreprises manufacturières. Le calcul de l'indicateur peut être prolongé pour d'autres activités économiques.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données

Description:

Des données pour environ 130 économies ont été recueillies.

Série de temps:

Des enquêtes sont mises en œuvre chaque année dans une vingtaine de pays. La fréquence des données pour chaque pays est d'environ 4 ans.

7. Références et documentation

Références

fonds monétaire international. (2011). Statistiques de la dette du secteur public : Guide pour les compilateurs et les utilisateurs. Washington, DC : Fonds monétaire international. http://www.tffs.org/pdf/method/2013/psds2013.pdf

nations unies. (2002). Classification industrielle standard internationale de toutes les activités économiques (révision 4 de l'ISIC). New York : Nations Unies. <a href="https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesm/seri

Page: 6 of 7

nations unies. (2008). Classification industrielle standard internationale de toutes les activités économiques (révision 3.1 de l'ISIC). New York : Nations Unies. https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/seriesm-4rev3-1e.pdf

nations unies. (2011). Recommandations internationales pour les statistiques industrielles 2008 (IRIS 2008), New York : Nations Unies. http://dx.doi.org/10.18356/677c08dd-fr

enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale. 2019. Méthodologie. http://www.enterprisesurveys.org/methodology